

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NEUTRAL Kleberentferner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Solvants

Utilisations déconseillées

Néant, utilisation conforme aux fins

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Meffert AG Schweiz	
	c/o Visita Treuhand AG	
Rue:	Niederlenzerstrasse 25	
Lieu:	CH-5620 Lenzburg	
Téléphone:	+41 56 648 87-87	Téléfax: +41 56 648 87-88
e-mail (Interlocuteur):	info@meffertag.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +41 44 251 5151 oder 145 (Toxikologisches Zentrum)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226
Asp. Tox. 1; H304
STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acétate de n-butyle

Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques

Mention Danger
d'avertissement:

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 2 de 11

P280	Porter Gants de protection et protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales..

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
123-86-4	acétate de n-butyle			70 - < 75 %
	204-658-1		01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336			
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques			20 - < 25 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
	agents de surface non ioniques			3 - < 5 %

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
123-86-4	204-658-1	acétate de n-butyle	70 - < 75 %
		par inhalation: CL50 = >21 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >14000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >10000 mg/kg	
	918-481-9	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques	20 - < 25 %
		par inhalation: CL50 = 8500 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >6000 mg/kg	

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

15 % - < 30 % hydrocarbures aliphatiques, < 5 % agents de surface non ioniques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 3 de 11

Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les hydrocarbures aliphatiques sont, suivant les sources littéraires, peu irritants pour la peau et les muqueuses, dégraissent la peau, sont narcotiques. En cas d'influence directe sur les tissus pulmonaires (p.ex. par aspiration), risque de pneumonie.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Nocif par inhalation. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Evacuation: voir rubrique 13

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 4 de 11

Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter: Agent oxydant. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Protéger de la chaleur et du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solvants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
123-86-4	1-Butylacétate	50	240		VME 8 h	
		150	720		VLE courte durée	
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	50	300		VME 8 h	
		100	600		VLE courte durée	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 5 de 11

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
123-86-4	acétate de n-butyle			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	960 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	480 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	859,7 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	102,34 mg/m³
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	300 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	300 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	300 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	900 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
	Milieu environnemental	Valeur
123-86-4	acétate de n-butyle	
Eau douce	0,18 mg/l	
Eau de mer	0,018 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,981 mg/kg	
Sédiment marin	0,0981 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	35,6 mg/l	
Sol	0,0903 mg/kg	
Air	0,36 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition
Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection des mains

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Remplacer en cas d'usure!

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Porter si possible des gants en coton par-dessous.

Temps de pénétration: >480 min.

Épaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

Protection de la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Vêtement de protection léger.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité. Appareil filtrant

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 6 de 11

combiné

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	pâte
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	non applicable

Modification d'état

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 124 °C

Point d'éclair: 27 °C

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas explosif, mais la formation de mélanges vapeur/air explosifs est possible.

Limite inférieure d'explosivité:	0,7
Limite supérieure d'explosivité:	10,4
Température d'auto-inflammation:	240 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	13 hPa
Densité:	0,88 g/cm³
Hydrosolubilité:	pas ou peu miscible
Teneur en solvant:	96,10 %

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	3,0 %
Wasser -0%	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la chaleur et du gel.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 7 de 11

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
123-86-4	acétate de n-butyle				
	orale	DL50 >10000 mg/kg	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 >14000 mg/kg	Lapin		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >21 mg/l	Rat		OCDE 403
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques				
	orale	DL50 >6000 mg/kg	Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Rat		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 8500 mg/l	Rat		OCDE 403

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétate de n-butyle)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
123-86-4	acétate de n-butyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 18 mg/l	96 h	Tête de boule		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 675 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 44 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 230 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 211
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2200 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les algues	NOEC 1000 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		OCDE 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
123-86-4	acétate de n-butyle			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	83%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	80%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
123-86-4	acétate de n-butyle	2,3

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 9 de 11

Information supplémentaire

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080117 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets provenant du décapage de peintures ou de vernis et contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (acétate de n-butyle)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (acétate de n-butyle)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 10 de 11

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (acétate de n-butyle)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	223, 274, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (acétate de n-butyle)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 40

2010/75/UE (COV):	96,1 % (845,68 g/l)
2004/42/CE (COV):	96,1 % (845,68 g/l)
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Législation nationale

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Kleberentferner

Date de révision: 21.06.2022

Code du produit: 78309601000000

Page 11 de 11

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV):

96,1 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,5,6,7,8,9,10,11,12,14,15,16.

Abréviations et acronymes

EWG - Europäische Wirtschaftsgemeinschaft; EG - Europäische Gemeinschaft; CLP- Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures; TRGS - Technische Regeln für Gefahrstoffe; PBT - persistenter bioakkumulierbarer und toxischer Stoff; vPvB - very persistent very bioaccumulative; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; VOC - Flüchtige organische Verbindung WGK - Wassergefährdungsklasse

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)